

Postulat

C'est avec une grande inquiétude que le parti socialiste de Collombey-Muraz a pris connaissance des conditions de travail du personnel de nettoyage des bâtiments publics. En effet, suite au renoncement de l'entreprise Ultra Clean qui effectuait ce travail, la municipalité a donné le mandat de nettoyage à l'entreprise Honegger qui s'est engagée à reprendre le personnel licencié par Ultra Clean.

Or, Honegger pratique des conditions de travail indignes pour l'image de notre commune. Le personnel a été engagé au tarif minimum de Fr.17.40/he et pour un maximum de 18 heures par semaines. Après plus de vingt ans d'expérience des personnes qui gagnaient Fr.24.— de l'heure pour un travail à 100% ont dû accepter le tarif de Fr.17.40 avec un temps de travail de 18 heures par semaine. Celles et ceux qui n'ont pas accepté ces propositions se retrouvent au chômage depuis le 1^{er} février.

Les collectivités publiques ont une certaine responsabilité sociale et ne doivent en aucun cas favoriser le dumping salarial de certaines entreprises.

En conséquence, je demande que la municipalité :

- 1) entreprenne toutes les démarches utiles permettant un retour aux précédentes conditions de travail du personnel.
- 2) Etablisse des critères de sélection qui empêchent à l'avenir que ce genre d'entreprise puisse être adjudicataire de travaux pour la commune.

En acceptant ce postulat vous apportez votre soutien à des conditions de travail dignes et respectueuses du personnel.

Collombey, le 20 février 2013

Daniel Schmid

